

Help Animals

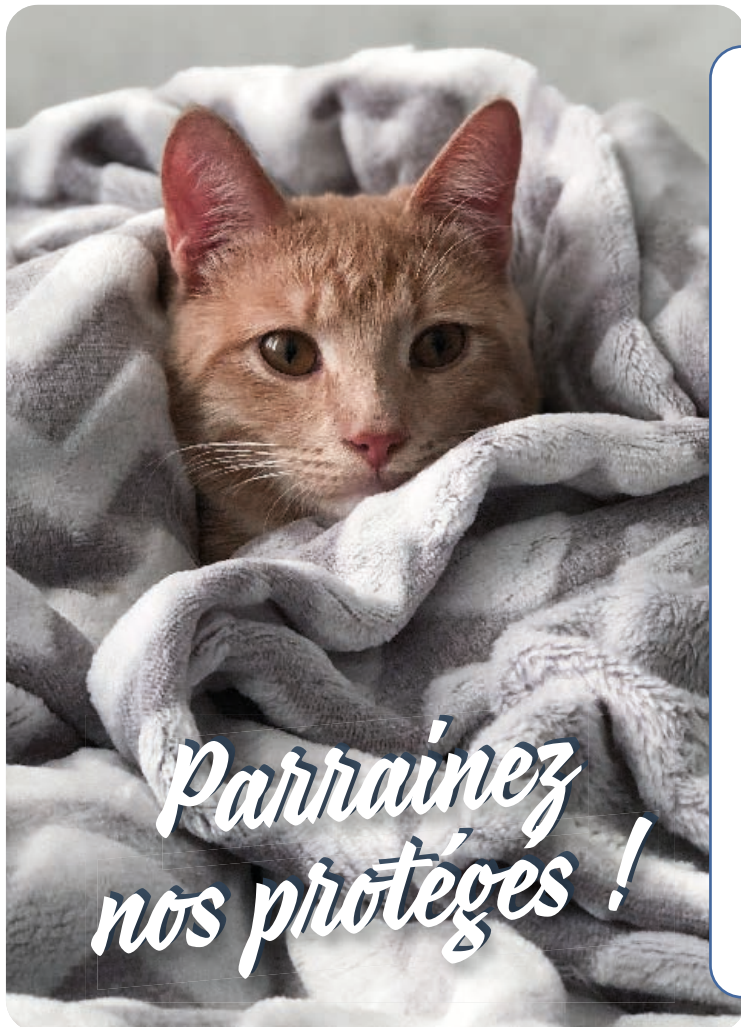
AVRIL 2022

Revue NUMÉRO 164

info




Portes Ouvertes du refuge
d'Anderlecht les 14 et 15 mai



AIMERIEZ-VOUS SUBVENIR AUX BESOINS PERSONNELS DE VOTRE ANIMAL PRÉFÉRÉ ?

Dans cette optique, nous vous proposons une formule « parrainage personnalisé » pratique et sympathique : en parrainant votre « choucou », vous lui témoignez non seulement votre soutien, mais vous devenez surtout sa « bonne étoile » et lui donnez les meilleures chances d'être adopté plus rapidement. Cette idée vous séduit ? Il vous suffit alors de vous rendre auprès de votre organisme financier afin d'y faire établir un ordre de paiement permanent mensuel au compte :

 Belfius BE57 0682 0361 3535

[A.S.B.L. HELP ANIMALS]
Rue Bollinckx 203 - 1070 Bruxelles

en prenant bien soin d'y intégrer la communication « Parrainage » (suivie du nom de l'animal concerné). Bien entendu, vous parrainez à la mesure de vos moyens et nous vous enverrons sa photo. Nous vous préviendrons aussitôt que votre filleul(e) aura été adopté(e) et, si vous le souhaitez, vous pourrez alors en choisir un(e) autre.

Votre futur(e) filleul(e) vous en remercie déjà !

N'hésitez pas à nous contacter au 02/523.44.16 pour tout autre renseignement



ISOTHERMOS S.A.

ÉQUIPEMENTS FERROVIAIRES

Matériel pour tramways,
métros et autobus

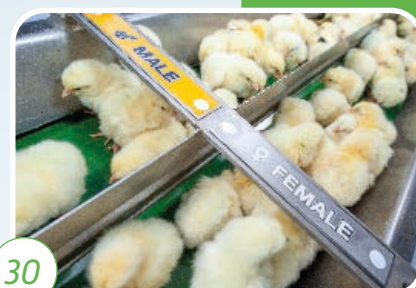
*Par sympathie
pour nos amis
les animaux.*



Rue de l'Orphelinat 44 / 48
1070 Bruxelles Belgique
Tél. 02 / 205.12.11

Sommaire

| | |
|---|------|
| <i>Le mot de la présidente</i> | p.4 |
| <i>Adoptions</i> | p.6 |
| <i>Adoptions du refuge de Braine-le-Château</i> | p.8 |
| <i>Enquêtes spéciales</i> | p.10 |
| <i>Notre mission : secourir les animaux en détresse</i> | p.12 |
| <i>Journées portes ouvertes</i> | p.15 |
| <i>Les parcs zoologiques</i> | p.16 |
| <i>Merci à tous !</i> | p.17 |
| <i>Déforestation et conséquences...</i> | p.20 |
| <i>Testament</i> | p.23 |
| <i>La face cachée des vidéos d'animaux sur internet</i> | p.24 |
| <i>Les heureux</i> | p.26 |
| <i>Ils nous ont quittés</i> | p.27 |
| <i>La toux des chenils</i> | p.29 |
| <i>Le destin tragique des poussins mâles</i> | p.30 |



| | | | |
|--|---|---|--|
| ★ Braine-le-Château HK30224417 | 10 rue du Bois d'Apechau 1440 Braine-le-Château T. 02/204.49.50 | 📍 | Ouvert tous les jours de 13h00 à 17h00 (Sauf les dimanches et jours fériés) |
| ★ Anderlecht HK30230346 | 203 rue Bollinckx 1070 Anderlecht T. 02/523.44.16 | 📍 | Ouvert tous les jours de 10h00 à 17h00 (Sauf les dimanches et jours fériés) |
| 🚗 | EN VOITURE : Venant de Paris ou plus près, d'Uccle, prendre l'autoroute E19 en direction de Bruxelles. Sortie n° 17 (Anderlecht Industrielle). Descendre le ring et se serrer sur la bande de gauche le long des Ets. Viangros. Rouler doucement, la première à gauche est la rue Bollinckx. | 📱 | facebook.com/helpanimals.be info@helpanimals.be instagram.com/helpanimalsasbl www.helpanimals.be |
| 🚌 | LE BUS 49 : Entre la gare du Midi et Bockstael. Descendre à l'arrêt "Digue du Canal", prendre la correspondance bus 78 ou se diriger vers le boulevard Industriel à gauche direction ring, au 2ème feu rouge prendre à droite puis directement à gauche dans la rue Bollinckx (en face des Ets. Viangros). | 🚌 | LE BUS 73 et 78 : départ gare du Midi, descendre à l'arrêt "boulevard International", marcher en direction du ring, traverser au feu et prendre la rue Bollinckx à gauche. Pour le bus 78 (qui ne roule pas le week-end), descendre à l'arrêt Bollinckx. |
| | | 🚌 | LE BUS 74 : Départ arrêts Everard (bd Simonet, Anderlecht) ou gare d'Uccle Stalle, descendre à l'arrêt Digue du Canal. Prendre la correspondance bus 78 ou marcher 10 minutes sur le bd Industriel, puis à droite bd International : la rue Bollinckx est immédiatement à gauche. |



Stéphanie Devis
Présidente d'HELP ANIMALS

Chers Membres, Chers et Chères Ami.e.s,

• MERCI, ENCORE MERCI !

En ce début de printemps, c'est toujours avec le même enthousiasme que nous accueillons la renaissance de la nature, et que nous voyons nos animaux s'épanouir dans les prairies et profiter de promenades plus agréables. Grâce à votre soutien et vos encouragements, nos équipes accueillent, soignent, cajolent quotidiennement des animaux en détresse. C'est avec la même motivation que nous les proposons à l'adoption pour leur offrir une nouvelle vie auprès de VOUS, nos formidables adoptants. Notre combat pour le bien-être des animaux est quotidien et je ne vous remercierai jamais assez pour votre précieux soutien, toujours aussi indispensable à notre existence.



Oui, sachez-le, c'est grâce à vous que nous avons poursuivi nos travaux et projets d'agrandissement de nos refuges. C'est grâce à vous que nous avons pu construire une stabulation pour nos vaches et une nouvelle quarantaine chats à Braine-le-Château. C'est grâce à vous que nos rêves deviennent réalité !

• REFUGE D'ANDERLECHT : PETIT À PETIT...

Le projet d'agrandissement de notre refuge d'Anderlecht a, lui aussi, également bien progressé ces derniers mois : une visite du département Urbanisme de la commune y est en effet prévue très prochainement afin que ce département puisse se faire une idée précise de notre projet et se rendre compte que nous avons respecté les remarques émises lors de la première version de notre plan.

Nous sommes également actifs vis-à-vis de nos représentants politiques et j'ai accueilli avec grand plaisir, il y a quelques semaines, dans notre refuge de Braine-le-Château, Madame Victoria Austraet, députée indépendante au Parlement bruxellois.



Connaissant déjà notre refuge à Anderlecht, Madame la Députée a été très impressionnée par l'évolution de notre association Help Animals au cours de ces dernières années, et de notre second refuge qui abrite des animaux de ferme, une chatterie et un enclos pour les chats errants.



• NON AUX ANIMAUX PRISONNIERS DANS LES ZOOS !

Toujours dans le même objectif de faire prendre conscience à tous que les animaux ont droit à une vie libre, digne et décente, vous trouverez dans cette édition un article très interpellant de notre administrateur Anne Dumortier sur une prétendue « vocation pédagogique » des parcs zoologiques.

• LE BOURREAU D'OGY : PATIENCE !



Revenons un instant sur le dossier du bourreau d'Ogy dont je vous ai informé dans nos éditions précédentes. En novembre dernier, à l'issue de l'audience, les avocats de Pascal Delcourt (absent au tribunal) ont annoncé qu'ils interjetteraient appel pour leur client.

Cet appel étant suspensif, sa condamnation n'est donc malheureusement pas encore effective. Animaux en Péril, Le Rêve d'Aby, ÉquiChance, Animal sans Toit et Help Animals espèrent que la Cour d'Appel de Mons se penchera sur l'affaire rapidement et qu'elle confirmera le jugement du tribunal de première instance tournaisien afin que Pascal Delcourt purge enfin sa peine plus que méritée de quatre ans de prison ferme, ce qui équivaut également dans les faits à une interdiction de détention d'animaux pour la même période.

• NOS SAUVETAGES

En tant qu'association de protection animale, notre mission est également de participer régulièrement à des saisies d'animaux sur la base d'une décision du Bien-être Animal et sous ordre de police. Bien qu'aguerries à ces moments pénibles devant la souffrance et les conditions d'hygiène désastreuses vécues par les animaux, nos équipes n'en sont pas moins à chaque fois profondément émues et déstabilisées. Je constate malheureusement que, lors de certaines saisies, nous sommes confrontés non seulement à la détresse des animaux, mais également impuissants face à une détresse humaine. Il n'est plus rare de se retrouver face à des propriétaires atteints du syndrome de Noé et/ou de Diogène, ce qui exige de notre part une force psychologique à toute épreuve.

La tentation est alors grande de s'insurger, de juger et de condamner aussitôt ceux qui, au milieu d'un tas d'immondices, déjections et détritiques, ont accumulé année après année chiens, chats, oiseaux et rongeurs dans l'espoir illusoire et trompeur de les sauver ! Et pourtant... tout comme leurs pauvres animaux que nous récupérons et remettons sur pattes, ces personnes souffrent ! Elles ont bien davantage besoin d'aide psychologique et sociale que de jugements populaires inutilement indignés. Je ne vous cache pas que, récemment, j'ai été confrontée à un cas particulièrement douloureux où nous avons dû gérer en parallèle la détresse d'une trentaine de chats et de leur propriétaire, une dame incapable de se rendre compte de l'environnement où elle vivait.

• TAYSON ET FREIDA VOUS ATTENDENT

J'aimerais cette fois vous présenter en particulier deux de nos protégés « longue durée » qui attendent impatiemment de toucher votre âme et votre cœur : Tayson (American Stafford de 9 ans) et Freida (chatte européenne de 5 ans).

Craintif au départ, mais adorable dès qu'il se sent en confiance, Tayson a été abandonné en juillet 2021. Il se morfond derrière les barreaux de sa cage, lui qui a tant besoin d'être aimé et de dépenser au quotidien son énergie d'athlète dans un grand jardin auprès d'une famille dynamique, souvent présente à ses côtés et sans autres animaux ni enfants en bas âge (vu sa puissance physique).



Réfugiée au refuge depuis mai 2021, Freida est la reine des caresses et des genoux... mais en chatterie, cette petite Majesté féline très exclusive n'accorde les faveurs de son immense tendresse qu'à ses rares fidèles fans bénévoles qu'elle connaît sur le bout des pattes. Il vous faudra faire preuve de patience et de compréhension pour la rassurer sur vos intentions en chatterie, mais une fois installée en sécurité dans son nouveau royaume, Freida vous comblera de reconnaissance et de câlins.

• NOS JOURNÉES PORTES OUVERTES D'ANDERLECHT : ENFIN !

Avant de conclure le « mot de la Présidente », je suis très heureuse de vous annoncer nos prochaines **Portes Ouvertes de notre refuge d'Anderlecht les 14 et 15 mai prochains**. Je vous y attends très nombreux avec toutes nos équipes de soigneurs, notre personnel d'accueil, notre Directeur et les membres de notre Conseil d'Administration.

Notez déjà que les Journées Portes Ouvertes de notre refuge de Braine-le-Château auront lieu en septembre.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer très bientôt dans nos refuges ou durant nos Portes Ouvertes de ce mois de mai.

Stéphanie Devis
Présidente





Offrez-leur un nouveau foyer



Accueillir chez soi un animal ne s'improvise pas à partir d'un coup de foudre visuel. Pour être vraiment sûr(e) que vous êtes faits l'un pour l'autre, il est primordial que vous établissiez un contact véritable avec lui (en venant le visiter, le caresser ou le promener régulièrement) car son comportement peut évoluer au fil du temps, mais également varier en fonction de la personne qui le côtoie.

Aussi, nous vous invitons à consulter **notre site Internet quotidiennement actualisé** www.helpanimals.be ou encore à vous informer sur place ou **par téléphone uniquement au 02/523.44.16** auprès de notre dynamique équipe de secrétaires qui vous communiquera avec plaisir toutes les précisions nécessaires sur l'animal avec lequel vous souhaitez partager un beau chemin de vie.



Souplesse, Mme BRAEKEVELD



Topaze, Mme PERRAULT



Augustin, Mme COQUEREAU



LES ADOPTIONS

du refuge de Braine-le-Château



Dora et Rita, Mme MANCONI



Ding Dong et Petit Pois, Mr KEUSTERMANS



RUFUS, Mme TAMBUYSER



Fée, Baddie, Sonnette et Lunette, Mr HEYLENS



Raphael, Mme RADOJE



Brooke, Mme MANCONI

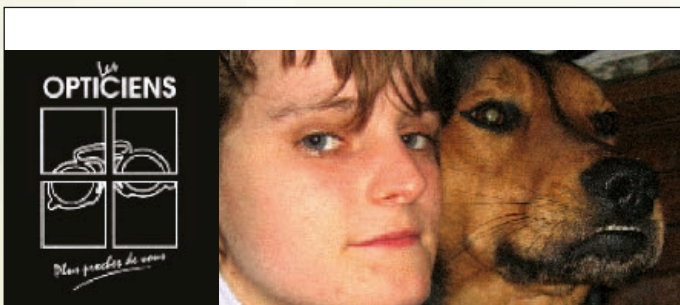


Anatole, Mme FRIPAT



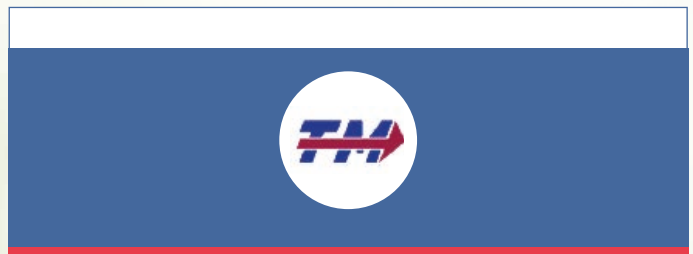
Roubaba et Ditta, Mme VINETTE

Un tout grand MERCI aux adoptants !!
L'équipe de Braine-le-Château



OPTICIEN C. VANDEN HEUVEL

SPÉCIALISTE VARILUX
Avenue du Duc Jean 30 [Parking aisé]
1083 Bruxelles Tél. 02 426 47 62



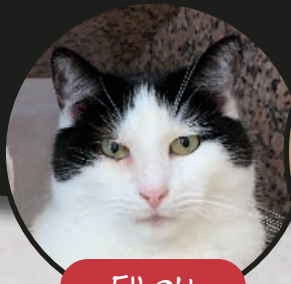
TRIBEL METALS

VIEUX MÉTAUX

Rue Saint-Denis 158/162 - 1190 Bruxelles
TÉL. +32-2-346 39 39 FAX +32-2-346 68 60

WWW.TRIBEL.BE

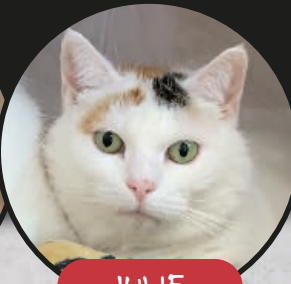
HELP ANIMALS ENQUÊTES SPÉCIALES



FILOU



KWISPEL



JULIE

Ils sont trois : **FILOU**, **KWISPEL** et **JULIE**. Le solitaire. Les inséparables. Trois experts « en quête de maître », enquêteurs expérimentés dans l'art de la « **MISSION INVISIBLE** ».

Trois héros ignorés qui vous confient leurs blessures secrètes et se livrent à cœur ouvert à propos de l'enquête de leur vie. Découvrez en exclusivité leurs confidences qui lèvent enfin le voile sur leur personnalité, leurs souvenirs, leurs doutes. Mais surtout, leurs espoirs et rêves les plus intimes...

COEUR SOLITAIRE

Appelez-moi Kwispel, agent spécial Kwispel. Nom de code : Kwi-Kwi. Oh My Dog ! Ça fait plus d'un an que j'chuis aux abois, pattes croisées entre les 4 murs de ma C.I.A. (Cellule des Indésirables Accusés) en attendant de pouvoir démontrer toute l'étendue de mes talents de fin limier.



Premier fan d'Horachiot Caine, la star des « Experts Miami », j'ai rien d'un chien détective plan-plan style « Hercule Poiroquet » ! Poireauter sagement allongé sur le canapé à écouter une chanson d'Annie Corgi ou à regarder un vieux film d'Alfred Hitchcock à la télé ? Non merci ! Moi, j'chuis tout le temps dans l'action : un Jack Russell hyperactif, un warrior solitaire qui chasse la racaille. Un vaillant cœur d'or sous une armure d'acier. Mais attention, haut les pattes ! Pas question de bosser en équipe avec des mioches, matous, cabots et autres poulettes ! J'dois passer aux aveux : shérif plutôt que chéri avec les nanas, côté gonzesses, j'me suis pris un sacré râteau ! Oui, j'chais bien, j'me suis tiré une balle dans la patte... Macho solitaire je suis, macho solitaire je resterai ! Mon boulot, j'le conçois qu'en solo : je concentre mes investigations sur la recherche de mon futur boss.

D'ailleurs, aujourd'hui, je flairer sans relâche la piste d'un maître au poil, cette « main de fer dans un gant de velours » parfait connaisseur de mon A.D.N. de détective Aboyeur Diablement Nerveux qui me laissera ma liberté d'action, à qui j'obéirai à la patte et à l'œil, l'unique à qui j'offrirai jour et nuit toute mon énergie et mon affection. Celui avec qui je partagerai mille enquêtes passionnantes. La voilà, la véritable énigme de ma vie : QUI sera mon prochain, mon ultime patron ?

Pour atteindre mon objectif, j'ai décidé de faire table rase de mon passé de F.B.I. (Fougueux Bandit Indomptable). D'abandonner définitivement la brigade des « poulets serial losers ». De reléguer aux oubliettes mon encombrante couverture de bad boy ripou pour monter en grade dans l'Unité spéciale des « Experts Help Animals ». De réaliser mon rêve : être enfin reconnu meilleur agent de sécurité de la C.I.A. (Cellule des Irrésistibles Adoptés), protecteur fidèle, exemplaire et exclusif de mon maître !

Et je ne recule devant aucun sacrifice : comme mon idole Cristiano Ronaldog, j'entretiens non-stop mon physique

athlétique de dog modèle et mon excellent jeu de pattes dans le secret espoir que vous serez bientôt mon coach sportif privé. Flic ou voyou ? J'ai choisi définitivement mon camp : en admirateur inconditionnel de Brad Pittbull, je m'entraîne intensément à déployer mes dons de justicier séducteur du petit et grand écran de votre cœur.

Je prie Sainte Brigitte Bardog, notre déesse des animaux en détresse, de m'aider à repartir de la bonne patte ! Mon psychodog me l'a assuré : je suis 100% prêt à devenir le gardien de votre âme. Aussi sage que le grand chef Sitting Bulldog, je vous le jure la patte sur le cœur : vous pouvez me faire confiance. Auprès de vous, je deviendrai vraiment « the best F.B.I. » (Fidèle Bosseur Infatigable).

LES A. A. (Angoissés Anonymes)

Nous deux, on est les enquêteurs de l'ombre : moi, j'chuis infiltré ici, dans cette C.I.A. (Cellule des Invisibles Anonymes) de Chanatown depuis 2016... et elle, depuis 2018. Serions-nous des chats-loupés ? Derrière l'anonymat de notre couverture de S.D.F. (Sans Défenseur Fixe), notre inséparable duo cumule près de 9 ans d'expérience dans l'Unité féline de la section de recherches « Help Animals enquêtes spéciales ». Près de 9 ans que nous enquêtons ici dans la discrétion et l'invisibilité totales... Près de 9 ans, qu'au péril de notre vie, nous nous frottons incognito à l'impitoyable milieu des caïds de la Mafia des Minets Masqués pour lutter contre le grand banditisme félin ! En somme, on pourrait même nous surnommer les F.B.I (Félins Bannis Incompris), les « Jurassic Cats » de la chatterie ! Pourtant, malgré tant d'années de loyaux services non reconnus, on est encore loin d'avoir le moral dans la litière ! Et de la patience, nous en gardons sous la patte...

Moi, c'est l'agent spécial Filou, l'élue de son cœur, super fan des « Experts Miaminou » et de Sonny Croquette dans « Deux Flics à Miaminet ». Elle, c'est Julie, ma complice des bons et des mauvais moments. Mon assistante, ma patte droite. J'chuis son Charlie, elle est ma « Drôle de dame ». Quoi ? Elle a le charme d'un cochon d'Inde ? Oh non ! J'chais bien qu'elle est rebondie comme une citrouille, qu'elle a rien du physique athlétique d'une judo-kat, ni la grâce et l'élégance d'une Cat Moss... Mais quelle sacrée chat-fouine, futée comme Miss Marple, douée d'un sixième sens infailible pour flairer crimes... et criminels ! Et pour toujours, elle est ma dulcinée, mon âme sœur, la chatte de ma vie... Évidemment, en parfait gentleman privé de mes grelots, je veille jalousement sur sa vertu : la nuit, nous ronronnons tendrement ensemble, dormant à coussinets fermés, pattes dessus pattes dessous. Nous vivons une passion chaste, une éternelle lune de miel !

D'ailleurs, bas les pattes, hein ! La moutarde me monte à la truffe, mes vibrisses en frémissent : le premier matou

suspect qui poserait ses pattes baladeuses sur elle, j'me transforme aussitôt en Terminoutor, j'le prends en filature pour lui tomber fissa dessus à pattes raccourcies !



Notre mission ? Devons-nous débusquer un dealer d'herbe à chat planqué derrière un panier ? Mettre la patte sur un trafiquant de L.S.D. (Lapins Sardines Dindes) ? Sauver de l'indigestion une victime d'overdose de croquette ? Traquer un serial-killer de mouches ?

Hé ! Faudrait quand même pas nous prendre pour des Inspecteurs « Gadget » ! Notre domaine exclusif d'enquête, notre spécialité, c'est le profilage : analyser à la loupe le comportement et la personnalité de chaque nouveau visiteur ; cerner ses attentes et ses pensées les plus intimes ; définir le portrait-robot au poil de l'adoptant(e) qui nous débarrassera radicalement de cette foutue empreinte A.D.N. (Angoissés Diablement Naïfs) qui nous colle à la peau depuis si longtemps pour nous permettre d'intégrer l'élite du F.B.I. (Félins Braves et Intrépides). Et ce profil idéal, nous pouvons enfin vous le dévoiler : fin psychologue, connaisseur expérimenté de notre caractère discret et timide, calme, patient et rassurant en toute circonstance, il (elle) respectera notre indépendance et nous laissera le temps d'adaptation nécessaire sans nous imposer directement ses caresses ou tenter de franchir trop vite les frontières de notre intimité.

J'en mettrai ma patte à couper : notre enquête est proche de son dénouement. Mon flair exceptionnel ne me trompe pas : nous deviendrons bientôt les détectives privés de votre foyer...

**Kwispel, Filou et Julie attendent
impatiemment de toucher votre cœur
et de rejoindre votre famille !**

Anne Dumortier

NOTRE MISSION

SECOURIR LES ANIMAUX EN DÉTRESSE

TUBIZE

10 décembre 2021



Help Animals a été contactée par la Police pour un mouton en fuite depuis une quinzaine de jours dans la commune. Sur place, après une petite course poursuite, nos soigneurs réussissent à capturer ce malheureux égaré qui avait fini par se réfugier dans une allée de garage.

Désormais en sécurité bien au chaud dans nos installations de Braine-le-Château, il a été soigné de son abcès au niveau de l'œil et de quelques autres blessures causées par des barbelés.

ESTINNES

12 décembre 2021



Alertés par les hurlements d'un chien, nos soigneurs découvrent, dans un cloaque immonde où plus personne ne vit sur place, trois poules laissées sans nourriture ni eau et un bouc nain : laissés à l'abandon depuis plusieurs jours, ils sont maintenant confiés définitivement aux bons soins d'Help Animals. Nous remercions pour leur soutien la Zone de Police Anderlues-Binche, l'échevin du Bien-Être Animal d'Estinnes ainsi que la S.P.A. La Louvière pour sa précieuse collaboration au cours de cette intervention.

NAMUR

13 janvier 2022.



À la demande d'Animaux en Péril, Help Animals accueille 25 des 240 lapins et cochons d'Inde saisis dans un élevage illégal. Évidemment, compte tenu de leur nombre impressionnant, une coalition de 9 autres refuges se mobilise pour leur venir en aide : Au bonheur animal ASBL, Le Rêve d'Aby, Vzw the lucky stars, Silence animal, Tabula Rasa ASBL, La Vallée des animaux, Equi Rêve ASBL, Animal Sans Toi...T et Het Konijnenhof ont apporté chacun leur contribution à ce sauvetage, aidés des agents de l'Unité du Bien-être animal de la Région Wallonne présents pour l'exécution de la saisie.



Déshydratées, privées de nourriture, d'eau et des soins les plus élémentaires, les 240 malheureuses victimes sont entassées dans des clapiers extérieurs, en proie à l'humidité, mais également dans trois pièces où s'entassent les cages de mises bas pour les lapines qui, dans ces conditions intolérables, sont réduites au rang d'esclaves condamnées à mettre au monde des lapereaux destinés à être vendus comme de vulgaires marchandises sur des marchés ou dans des animaleries. Aujourd'hui, profitant enfin d'herbe fraîche et de l'espace de grands enclos, nos 25 protégés récupèrent doucement grâce à la vigilance de nos soigneurs et de notre vétérinaire ; ils seront adoptables dès que la Ministre Céline Tellier aura marqué son accord pour les confier définitivement aux refuges qui les ont pris en charge.

LE ROEULX

(Hainaut)

19 janvier 2022



Suite à un contrôle de l'AFSCA, Help Animals est sollicitée par la SPA La Louvière pour venir en aide à de pauvres animaux livrés à leur sort.

Sur place, nos soigneurs découvrent, dans un environnement totalement insalubre, Victor et Robert, deux adorables cochons vietnamiens qui, faute d'accès à la nourriture, sont dans un état cachectique. Heureusement, depuis, toute notre équipe les a progressivement réalimentés !



Mais nous n'étions pas au bout de nos surprises... Nos animaliers découvrent aussi Paco, un Berger Malinois : enfermé dans une cage humide, il manque clairement de soins. Un tel traitement prouve que sa propriétaire voulait, depuis un certain temps déjà, se débarrasser de son chien. Désormais soignés avec tout l'amour qu'ils méritent, Victor, Robert et Paco sont aujourd'hui en sécurité dans nos deux refuges de Braine-le-Château et Anderlecht.

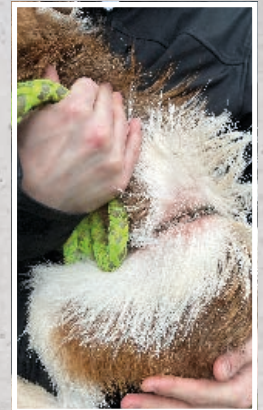
WOLUWÉ

8 février 2022

Les ravages de la solitude et de l'oubli ont encore frappé... Un monsieur âgé de 98 ans, seul, handicapé refusant toute aide sociale, ne comprend pas qu'il impose à ses quatre chiennes un enfer quotidien.

Elles ne sont jamais sorties dans le jardin. Elles ignorent le sens du mot « promenade ». Maddy Brun et Maddy Blanc, petites Fox terrier d'1 an et demi, sont enfermées

chacune jour et nuit dans un cagibi plongé dans la pénombre où sont éparpillées quelques gamelles d'eau croupie et de restes de nourriture moisis sur un sol jonché de flaques d'urine et de déjections.



Toutes deux portent les stigmates douloureux, plaies suintantes et cicatrices des colliers et chaînes métalliques qui, jour après jour, ont entaillé leur chair. Brigitte et Barbara, Cavaliers King Charles de 6 et 4 ans, ont certes la chance de pouvoir vivre au côté de leur maître... mais leur pelage crasseux bourré de nœuds, leurs ongles longs et recourbés témoignent d'un manque de soins criant.



Grâce à l'intervention efficace des policiers en charge du Bien-Être animal de la Zone Montgomery, ces 4 victimes de négligences et de maltraitements ont été confiées à HELP ANIMALS où elles retrouvent peu à peu leur joie de vivre en attendant que, dans un délai de deux mois, Bruxelles Environnement statue définitivement sur leur destination finale.



UCCLE

3 mars 2022.

Quand les syndromes de Diogène (appartement encombré année après année d'un amas de débris et d'immondices inutilisables) et de Noé (accumulation d'animaux dans un espace étriqué totalement inapproprié) se mêlent, les conséquences sont doublement tragiques : Stéphanie, Fabrizio, ainsi que nos soigneuses Diana, Lola et Axelle sont brutalement confrontés au spectacle bouleversant d'un capharnaüm apocalyptique où, dans une absence d'hygiène totale, 29 chats sont condamnés à vivre un calvaire quotidien auprès de leur propriétaire impuissante, complètement dépassée par les événements.



Excepté 4 d'entre eux, aucun n'est stérilisé. Quelques chattes à l'état de santé préoccupant ont mis bas comme elles le pouvaient des portées de chatons malades. Tous ont été pris en charge et sont actuellement soignés dans nos refuges d'Anderlecht et de Braine-le-Château où nos animaliers et vétérinaires les aident jour après jour à recouvrer leurs forces avant de pouvoir être confiés à l'adoption.

Les équipes d'Anderlecht et de Braine-le-Château.



Au refuge d'Anderlecht

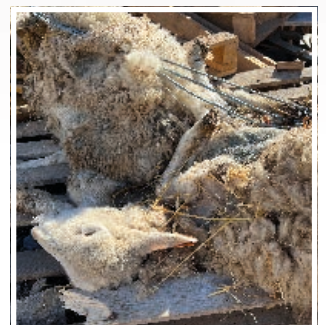
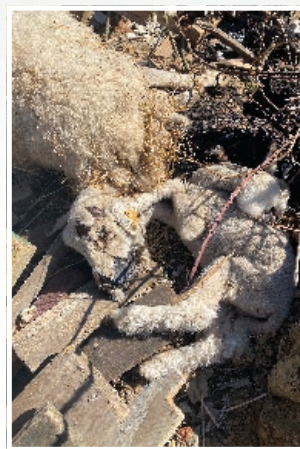
VIRGINAL

18 mars 2022

La loi reconnaît aux animaux la qualité d'êtres sensibles qui leur accorde enfin le droit de ne plus être considérés comme de simples objets. Pourtant, certains « humains » continuent leur œuvre de mépris, de destruction et d'inhumanité en les traitant comme des marchandises destinées à leur procurer un gain immédiat. Oui, ici, nous venons bien de dépasser les frontières de l'immonde...

Virginal, 18 mars. L'association Silence Animal de Mouscron sollicite Help Animals pour sauver des moutons abandonnés à leur triste sort ! Alerté par un policier, le service du Bien-être animal wallon se déplace sur les lieux. Tout comme Stéphanie, Axelle et Maxime (nos deux soigneuses), il ne peut que constater la scène d'horreur qui s'offre devant leurs yeux incrédules et révoltés :

- Il n'y a malheureusement plus rien à espérer pour les 6 cadavres (4 brebis et leurs agneaux) jetés sur des palettes de bois comme d'indésirables ordures, avant d'être brûlés pour effacer toute trace de leur misérable vie.
- Enfermé dans un innommable... container, un autre cadavre gît au milieu de quatre moutons, tous affamés, déshydratés et galeux. Leur état physique cachectique témoigne de l'indicible souffrance qu'ils ont endurée durant d'interminables mois. Nous tentons l'impossible pour les remettre sur pattes afin de leur offrir la vie digne qu'ils méritent.



Les victimes de ce désastre nous sont confiées en attendant que le Bien-être animal wallon statue définitivement, dans un délai de deux mois, sur leur destination finale. HELP ANIMALS remercie le Bien-Être animal et le policier pour leur professionnalisme et leur humanité au cours de cette saisie.

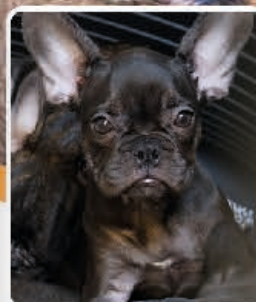


JOURNÉES PORTES OUVERTES

DU REFUGE D'ANDERLECHT



SAMEDI
14/05/22
DIMANCHE
15/05/22
DE 10 À 18H



Visite du refuge | Petite restauration végétarienne | Bar de l'amitié
Desserts | Tombola | Adoptions et rencontres avec nos protégés...

 203, rue Bollinckx 1070 Anderlecht

 Renseignements : **Help Animals 02/523.44.16**
info@helpanimals.be

Les parcs zoologiques

CAUCHEMAR DE LA VIE EN CAPTIVITÉ



Les zoos me dépriment : fait-on visiter des prisons aux ours et aux vaches ?

(Jean-Pierre Marielle, acteur français)

Les parcs zoologiques défendent une « vocation pédagogique » et mettent en avant leur mission de conservation et de réintroduction des espèces menacées dans leur milieu naturel. HELP ANIMALS dénonce ces mensonges et remet les pendules à l'heure car, oui, il est grand temps de prendre conscience que « Le jour où l'on comprendra qu'une pensée sans langage existe chez les animaux, nous mourrons de honte de les avoir enfermés dans des zoos et de les avoir humiliés par nos rires. » (Boris Cyrulnik)

Ont-ils une « FONCTION ÉDUCATIVE ? »

Certainement pas ! Sous le slogan « fonction éducative », les zoos continuent à attirer de nombreux visiteurs et écoles. Or, les animaux détenus dans des cages sont si éloignés de leurs habitudes et comportements dans leur milieu naturel qu'ils ne peuvent pratiquement pas suivre leurs instincts. Le seul enseignement à retenir de ces tristes aménagements est la façon dont les animaux, qui veulent être libres, agissent lorsqu'ils sont enfermés.

En définitive, les zoos sont des entreprises visant à divertir, et non à éduquer : avez-vous déjà vu, en pleine mer, des otaries applaudir après avoir jonglé avec un ballon sur leur museau ?

Qu'y a-t-il de pédagogique à observer des ours au comportement répétitif stéréotypé, appelé « zoochose », ce mouvement de va-et-vient perpétuel, expression directe de frustration, d'ennui et de signe de dépression ? Les prédateurs libres dans la savane se nourrissent-ils de poulets morts ? Coupe-t-on les plumes des oiseaux dans la nature ?

Toutes ces actions pratiquées dans certains parcs zoologiques ont créé des espèces éloignées de leur origine. Le principal message qu'ils véhiculent, c'est qu'il est acceptable d'interférer dans la vie des animaux et de les maintenir en captivité, là où ils sont frustrés, à l'étroit, seuls et dépourvus de tout contrôle sur leur propre vie. Ce qui revient uniquement à apprendre aux enfants que les animaux maintenus en captivité n'ont pas droit à la liberté ni à la vie privée !

Remplissent-ils un « DEVOIR DE SENSIBILISATION » au bien-être animal ?

Non, encore et toujours ! Le bien-être animal est la principale raison pour laquelle les zoos sont tant critiqués : en effet, comment des animaux sauvages pourraient-ils vivre heureux en captivité dans une prison artificielle (même « dorée ») alors que, dans la nature, ils peuvent parcourir des centaines de kilomètres, chasser leurs proies, élever leurs petits, explorer, jouer et avoir des relations sociales complexes ? Or, dans les zoos, leur vie est restreinte entre quatre murs : ce confinement, le stress qu'il provoque et le manque de

stimulation entraînent souvent des comportements anormaux et autodestructeurs connus sous le nom de « stéréotypies » (tourner en rond, se balancer, s'automutiler...) dissimulés par les soigneurs obligés parfois de leur donner des antidépresseurs ou des tranquillisants pour essayer de masquer ces symptômes de détresse.

De plus, beaucoup d'animaux y vivent moins longtemps que leurs congénères à l'état sauvage, ce qu'a prouvé une étude menée par des biologistes pour les éléphants dans les zoos d'Europe qui a démontré que, chez les espèces ayant de gros besoins d'espace, la vie en captivité, sur un territoire des milliers de fois plus petit, avait une incidence sur le taux de mortalité infantile. On trouve encore aussi des négligences honteuses dans certains zoos, avec des animaux gardés dans des enclos désertiques, crasseux, avec de l'eau stagnante, sans aucune tentative de réplique de leur habitat naturel.

Les nombreux cas d'animaux frustrés essayant de s'enfuir, avec parfois des conséquences tragiques, ne sont donc pas surprenants : citons parmi d'autres exemples celui, célèbre, en 2012, de ce tigre qui s'est évadé de son enclos du zoo de Cologne, a tué un gardien, avant d'être abattu à son tour. Ou encore, en République Tchèque, un autre qui s'est échappé et a attaqué trois employés du zoo.

En France, parmi les animaux qui ont tenté de se sauver de zoos, figurent une antilope, un perroquet, un pélican, un singe et un vautour, ce qui montre à quel point ces pauvres prisonniers essaient de retrouver à tout prix leur liberté. Pour ceux qui penseraient encore qu'il s'agit là de situations extrêmes, celles-ci nous démontrent tout simplement qu'un animal sauvage a sa place dans son milieu naturel, certainement pas dans un espace délimité non adapté à ses besoins fondamentaux !



« Préservation des espèces en voie de disparition et réintroduction dans leur milieu naturel » ?

Si l'objectif affirmé des parcs animaliers est celui de la protection animale, alors la réintroduction d'une espèce dans un habitat sûr devrait être leur but ultime, eux qui justifient haut et fort la présence d'animaux sauvages dans leurs enclos par leur souci de protéger les espèces qu'ils détiennent (parmi lesquelles un faible taux d'espèces menacées). Seulement, ces animaux n'en sont pratiquement jamais libérés, et ceux qui le sont s'en sortent rarement bien : élevés en captivité, ils sont très mal préparés pour s'en sortir dans leur milieu naturel. Deux exemples marquants parmi bien d'autres en témoignent : Jean-Claude Nouët, spécialiste en histologie et embryologie, dénonce l'imbécillité qui, il y a quelques années, a fait relâcher en Afrique plusieurs dizaines de jeunes lions nés en captivité, élevés aux cadavres de poules qui, incapables de survivre seuls, y sont tous morts de faim !

Ou encore, après leur réintroduction au Gabon en 2018, le décès, en septembre 2019, de l'une des deux femelles gorilles nées au zoo de Beauval... Les zoos savent également que les « mignons » bébés animaux représentent pour eux l'un des meilleurs moyens de s'enrichir et de motiver les visiteurs à pousser leurs portes. Mais ces programmes d'élevage – qui opèrent souvent sous le couvert trompeur de la « préservation des espèces » – aboutissent inévitablement à un surplus d'animaux adultes qui plaisent moins à la foule.





Les zoos sont alors amenés à échanger, prêter, vendre, troquer, entreposer... ou même tuer des animaux, jeunes et adultes dont ils ne veulent plus : le cas du girafon Marius, tué avant d'être donné en nourriture aux lions au zoo de Copenhague, est de notoriété publique !

Quant aux ours polaires, fiertés de certains zoos européens, ils n'ont strictement rien à faire sous nos latitudes où les températures sont bien trop élevées par rapport à celles (entre 10 et - 68° !) de la banquise. Banquise que l'humain s'attache à détruire par son comportement irresponsable en aggravant, chaque année, le réchauffement climatique.

Nés en captivité, faute d'avoir acquis l'instinct et les comportements nécessaires, ces ours ne pourront jamais être relâchés dans leur milieu naturel, territoire appelé malheureusement à disparaître par notre propre faute !

La priorité n'est donc pas de mettre beaucoup d'argent dans des programmes purement hypothétiques de reproduction et de réintroduction d'espèces menacées, mais de protéger leur habitat naturel ! Au lieu de créer des prisons artificielles, de continuer la déforestation des zones équatoriales et tropicales ou de déplorer la réduction et l'étendue des glaces, il est urgent de prendre en charge de grandes zones arctiques, africaines, sud-américaines ou asiatiques, qui soient totalement préservées de l'intrusion des hommes et du braconnage. Après tout, quel est l'intérêt de reproduire des animaux s'ils n'ont pas d'endroit où aller ?

Et surtout, pour que les animaux ne soient plus jamais enfermés pour le plaisir du public, la première priorité devrait avant tout être l'éducation des jeunes par les livres, l'enseignement et les médias !

Anne Dumortier

ALS

déménagement

Déménagement National & International
Garde-meubles sécurisé
Transport

Devis GRATUIT en ligne sur
www.alsdemenagement.be

info@alsdemenagement.be
+32 (0) 475 27 37 08




Un animal perdu, trouvé ou maltraité Signalez-le !

PREMIUM *Classic*





Animal ResearchAPP

Animal Research est une application pour smartphone GRATUITE qui a pour but de signaler et de retrouver tout animal égaré, blessé ou décédé aperçu sur la voie publique, grâce à des photos géolocalisées.

Afin de s'assurer que l'animal soit pris en charge dans les meilleurs délais, l'application permet non seulement aux utilisateurs de se contacter entre eux, mais aussi de contacter les différents services à proximité de l'endroit où l'animal a été localisé.

www.Animal-Research.be




 AnimalResearchAPP
  Animal_research_app

Un animal pucé est un animal rapidement identifié et restitué !
Ne pas jeter sur la voie publique.



Merci à tous !

Votre précieux soutien, votre générosité sans faille, vos initiatives innovantes, vos dons de nourriture, jeux et accessoires ont apporté des éclairs de douceur et de bonheur à nos protégés !

- Le magasin **MAXI ZOO** d'Anderlecht pour leurs dons de nourritures et d'accessoires.
- L'agence immobilière **SYLVLR PROPERTIES** pour les collectes qu'ils organisent régulièrement.
- Les magasins **POILS ET PLUMES** d'Uccle et de Braine-le-Château pour leurs généreuses actions en faveur de nos protégés.
- Les services communaux du **BIEN-ÊTRE ANIMAL** et de l'enseignement FR et NL d'Anderlecht pour leur visite du refuge de Braine-le-Château.
- Nous adressons un remerciement chaleureux tout particulier à vous tous qui avez solidairement répondu en masse à notre appel de collecte de nourriture à destination des refuges chiens et chats d'Ukraine, eux aussi victimes innocentes d'une guerre à laquelle ils sont totalement étrangers.





Au menu aujourd'hui : déforestation et conséquences...

Un début de journée classique qui ressemble à celui que beaucoup d'entre nous vivent au quotidien : après la douche, le petit café ou le chocolat chaud du matin accompagné d'un morceau de pain garni de pâte à tartiner et une barre de céréales comme en-cas pour la matinée... Rien d'exceptionnel. Et pourtant, à notre insu, nous « contribuons » ainsi à la destruction de forêts entières situées à des milliers de kilomètres d'ici ! Et qui dit « déforestation » dit en substance gaz à effet de serre, réchauffement climatique, pertes en biodiversité et espèces végétales et animales menacées d'extinction. Rien que cela !

C'est une évidence, nos habitudes de consommation, même les plus anodines, ont un réel impact sur la déforestation et il nous appartient, chacun à notre niveau, de tenter de les modifier en conséquence.

Explications...

Beaucoup de produits alimentaires et d'hygiène que nous utilisons tous les jours contiennent des matières premières dont la demande croissante au niveau mondial entraîne une déforestation effrénée.

Un exemple concret : l'huile de palme.

Nombre d'entre nous se souviennent d'une campagne menée en 2015 au détriment d'une célèbre pâte à tartiner qui contient de l'huile de palme en ignorant que de très nombreux autres produits en contiennent également.

Elle est partout, dans les biocarburants, dans les produits de soins (shampoings, savons...), dans les produits d'alimentation, les biscuits, les biscottes, les surgelés, les desserts lactés, les margarines, la confiserie, le chocolat, les boissons, les plats préparés et même les laits pour bébé.

La liste est très longue. Au moins quarante pays en produisent, mais l'Indonésie et la Malaisie couvrent près de 85 % de la production mondiale. Pour répondre à cette demande toujours croissante, chaque année des milliers d'hectares de forêts sont transformés en zones de culture du palmier à huile. Les arbres coupés sont brûlés ce qui, en plus, engendre de sérieux problèmes quant aux émissions nocives de CO₂ et de gaz à effet de serre.

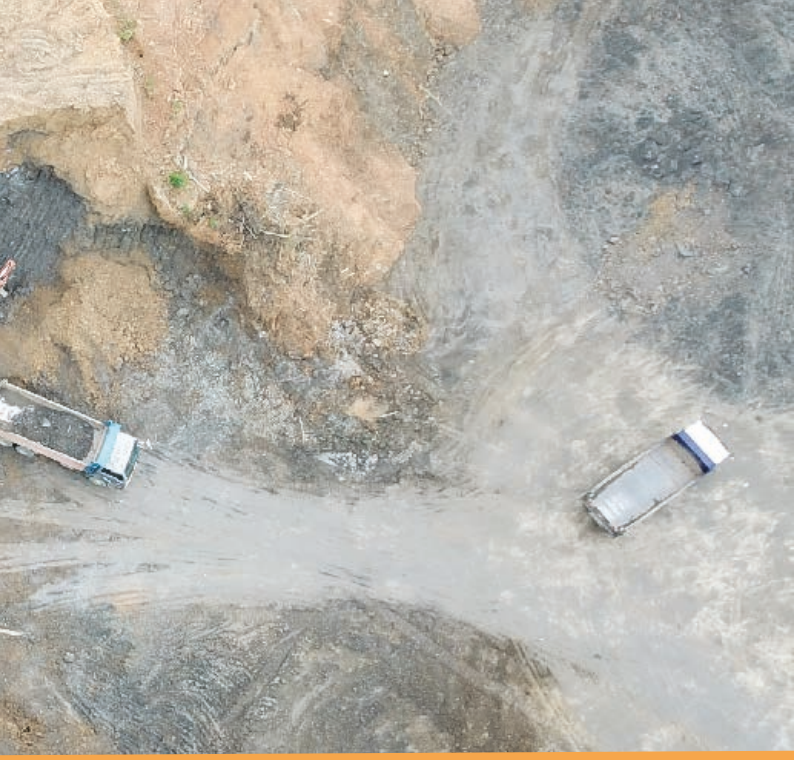
Bien entendu, ces deux pays profitent de l'essor économique issu de ce type de culture mais au prix d'une catastrophe environnementale sans précédent. Comme souvent dans ce genre de situation, ce sont les grosses entreprises actives dans ce secteur qui s'enrichissent et non les petits propriétaires terriens, ni même la population. Avec l'augmentation démographique, la demande ne fera que s'amplifier au cours des prochaines années. Il faut le savoir, l'huile de palme présente beaucoup d'avantages. Parmi ceux-ci, un coût de production relativement bas, un rendement à l'hectare au moins huit fois supérieur à celui d'autres huiles (soja, colza, tournesol). Peu sensible à la lumière, elle résiste à la chaleur (cuisson) et se conserve relativement longtemps.

Le problème aujourd'hui ne réside pas particulièrement dans l'utilisation ou non de l'huile de palme mais bien au niveau de la manière dont elle est produite et les conséquences désastreuses qui en découlent.

Déforestation rime avec disparition

Prenons un exemple : Bornéo.

Quatrième plus grande île du monde avec 743 330 km² (soit environ 24 fois la Belgique), répartie entre le Brunei, la Malaisie et l'Indonésie, elle connaît le taux de déforestation le plus élevé au monde. Aujourd'hui, plus de 50 %



Encore faut-il avoir le réflexe de vérifier ces mentions au moment de l'achat et avoir le choix au niveau des articles alors que presque toutes les plus grandes marques en contiennent.

Si l'attitude de chacun d'entre nous peut, très légèrement, influencer positivement le désastre de la déforestation, une réglementation au niveau européen permettrait d'enrayer le phénomène de manière plus efficace et durable.

Cette idée a fait son chemin et, le 17 novembre dernier, l'Union Européenne a présenté un projet de loi destiné à interdire (ou tout au moins à limiter drastiquement) l'importation de produits issus de la déforestation en rendant les fabricants européens responsables quant au choix de leurs fournisseurs de matières premières. Le texte précise que tous les produits doivent être traçables jusqu'à leur lieu d'origine (là où ils sont produits et/ou récoltés). Cette nouvelle législation s'appliquerait notamment au bois, au soja, au cacao, au café, au bœuf et à l'huile de palme.

Si ce projet de loi constitue une réelle avancée, il s'avère, malgré tout, trop timide car son application ne s'applique qu'aux zones forestières et ne s'étend pas aux autres écosystèmes tels que les prairies et les savanes qui risquent de devenir les nouvelles proies des producteurs peu scrupuleux en mal de territoires à exploiter. Le problème risque de n'être que déplacé.

Un autre problème est celui de la limitation des produits concernés par la future loi et dès lors d'en exclure d'autres tout aussi néfastes pour l'environnement comme le caoutchouc et le maïs.

Notons également que des initiatives positives plus spécifiques voient le jour en France et en Belgique. Parmi celles-ci, l'interdiction de l'utilisation de l'huile de palme et de soja dans les biocarburants à partir de mi-2022. Aussi incroyable que cela paraisse, alors que l'on croit agir pour le bien de notre planète, faire le plein en biocarburant s'avère plus néfaste pour l'environnement que de consommer des carburants fossiles (sauf en termes de pollution de l'air évidemment).

Indéniablement, l'impact de notre mode de consommation est loin d'être négligeable.

« Petites causes, grandes conséquences », chante Bénabar (L'effet papillon – 2008). Nous mangeons du chocolat et buvons du café, et ce sont les orangs outans à l'autre bout de la terre qui en meurent...

Christian De Meyer

du territoire forestier originel de l'île a disparu et, avec lui, au cours des deux dernières décennies, plus de la moitié de la population des orangs outans, soit environ 150 000 individus !

Deuxième plus grand primate après le gorille, il est en voie d'extinction et, selon certains scientifiques, aura complètement disparu d'ici environ 35 ans, faute d'habitat. Au fil des années, la forêt cède sa place aux plantations de palmiers à huile où les orangs outans tentent de se réfugier. Ils sont alors, le plus souvent, tués ou capturés pour être vendus en toute illégalité à des parcs animaliers peu scrupuleux.

Ce n'est pas la seule espèce en danger. Des végétaux rares, d'autres primates, des éléphants, des tigres et d'autres félins sont également concernés, dans un futur proche, par l'extinction de leur espèce.

Malheureusement, l'huile de palme n'est qu'un exemple. La production d'autres matières premières entraîne également une déforestation massive dans certaines régions, le cacao, le café, le soja, le colza, la viande... Il s'agit d'un phénomène mondial.

Comment enrayer la destruction de la forêt ?

Si depuis quelques années, l'Union Européenne a pris conscience de l'ampleur du problème, les rouages administratifs et politiques mis en place engendrent une réponse législative d'une rare lenteur. Malgré cela, des avancées timides ont vu le jour. Ainsi, depuis 2014, une règle européenne a instauré l'obligation pour les fabricants de mentionner sur l'emballage la présence d'huile de palme pour les produits qui en contiennent, sans toutefois spécifier si celle-ci provient de zones de déforestation. C'est une première approche qui permet au consommateur d'acheter ses produits en connaissance de cause.

À QUI S'ADRESSER EN CAS DE

MALTRAITANCE ANIMALE ?

(À PART, BIEN SÛR, AUX S.P.A.)

INTRODUIRE UNE PLAINTE EN LIGNE



BRUXELLES-CAPITALE

Ministre responsable :
Monsieur Bernard CLERFAYT

Bruxelles Environnement
Département Bien-être animal
Tour et Taxis 86c / 3000
1000 Bruxelles

E-mail : info@environnement.brussels

Site : www.environnement.brussels

Tél : **02/775 75 75**

WALLONIE

Ministre responsable :
Madame Céline TELLIER

SPW – DGARNE
Service Bien-être animal
Chaussée de Louvain, 14
5000 Namur

E-mail : ubea.dgarne@spw.wallonie.be

(gratuit – général)

Tél : **081/33 60 50** ou **17 18**

FLANDRE

Ministre responsable :
Monsieur Ben Weyts

Kabinet Minister
Ben Weyts
Martelaarsplein, 7
1000 Brussel

E-mail : dierenwelzijn@vlaanderen.be

(gratuit – général)

Tél : **02/552 66 00** ou **17 00**

CREMATORIUM DE SOMBREFFE

POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE ET CHEVAUX

ANIMAUX SANS FRONTIERES
CREMANIMA RESPECT SA

Rue de la Spinette 32 / 5140 SOMBREFFE

T. 071 88 88 45 - G. 0473 95 73 78



Chanson

0 2 / 5 2 1 . 8 0 . 8 4

Pensez à vos mariages,
communions, barbecues, ...

Ouvert du mardi au vendredi
de 6h30 à 18h30

Samedi de 7h00 à 18h00.

Dimanche 7h00 à 15h00

Rue Gustaaf Vanden Berghe 1,
1070 Anderlecht

DONNEZ UN NOUVEAU SOUFFLE À VOS IDÉAUX

AJOUTEZ UNE BONNE CAUSE À VOTRE TESTAMENT

Nous préférons éviter de penser au moment où nous ne serons plus là. Pourtant, il est sage d'y réfléchir. Dans un testament, vous pouvez indiquer la manière dont vous souhaitez personnellement faire bénéficier vos proches ainsi que les causes qui vous sont chères de votre patrimoine. Cela vous donne l'assurance que vos dernières volontés seront respectées et que vos biens seront utilisés comme vous l'entendez.

Outre la famille et les amis, vous pouvez également inclure une bonne cause dans votre testament. Vous pouvez ainsi donner à votre legs une destination particulière qui correspond à votre personnalité. Et faire quelque chose de durable pour un monde meilleur et plus beau.

Testament.be est la campagne de groupe qui rassemble plus d'une centaine de bonnes causes, notamment Help Animals. Elle veut briser le tabou qui entoure la rédaction d'un testament et sensibiliser les gens sur l'importance d'inclure une bonne cause dans ce dernier.

Afin de vous guider dans la législation sur les legs au profit d'une bonne cause, testament.be, en collaboration avec l'éditeur juridique La Charte, a publié un guide que vous pouvez obtenir gratuitement chez Help Animals.

Malheureusement, tout l'amour que nous pouvons porter à nos animaux ne suffit pas pour faire fonctionner nos refuges. Nourriture, soins, équipe de soigneurs,... tout cela coûte cher. Incluez Help Animals comme héritier dans votre testament et investissez dans un avenir meilleur pour les animaux. Nous consacrons l'entièreté de votre héritage à nos refuges. Vos dons sont notre seul soutien.

Ensemble, offrons une nouvelle et belle vie à nos amis à quatre pattes.

Contactez notre Présidente
Stéphanie Devis en toute
confiance par mail à
s.devis@helpanimals.be ou
successions@helpanimals.be



TESTAMENT.BE

LA FACE CACHÉE SORDIDE DES VIDÉOS D'ANIMAUX SUR INTERNET

Une raie qui «sourit» quand on la chatouille, un loris (dont les dents ont été préalablement coupées) qui lève les bras en l'air quand on lui caresse les aisselles, un chien debout sautillant joyeusement sur ses deux pattes arrière, un chat coiffé et teinté aux couleurs d'Halloween, un petit singe déguisé en Père Noël...

Derrière ces publications, ces vidéos si « rigolotes », tellement « mignonnes » diffusées et likées sur les réseaux sociaux par des millions de followers, se cachent en réalité des animaux traumatisés, voire martyrisés par des méthodes intolérables qui leur occasionnent de grandes souffrances physiques et psychologiques. Voilà pourquoi vous ne les regarderez désormais plus jamais de la même façon...

... Ou encore, éléphants « artistes peintres » et « joueurs de foot », ours muselés roulant en scooter et, plus près de nous, chats arborant la panoplie complète de Catman, chiens revêtus d'un costume de renne : la liste de ces vidéos inondant la toile est bien loin d'être exhaustive !

HABILLER SON ANIMAL DE COMPAGNIE, EST-CE DE LA MALTRAITANCE ?



Mais soyons-en conscients : si, en période de fêtes, déguiser son compagnon à quatre pattes semble amusant au premier abord, cette pratique relève davantage d'un caprice des propriétaires qui, dans certains cas, peut même s'avérer être pour lui une source de stress, voire une véritable torture.

N'en déplaise aux commerçants et stylistes spécialisés dans ce business en or, nos animaux de compagnie ne doivent jamais être considérés comme des accessoires de mode ! Vétérinaires et comportementalistes le rappellent : les conséquences psychologiques des déguisements dans lesquels ils sont engoncés sont nombreuses pour ces pauvres bêtes. En effet, affubler votre animal de compagnie de ces accoutrements inhabituels (fabriqués à bas coût, généralement sans aucune garantie de sécurité) est un acte contre-nature qui risque de l'empêcher d'exprimer ses besoins, de le mettre mal à l'aise et même de l'effrayer... Autant le savoir : devenus involontairement « top modèles » forcés, certains chiens peuvent monter en agressivité sous la contrainte et devenir méfiants envers leur maître.

Attention cependant : protéger votre chien de l'humidité et du froid avec un manteau n'a rien à voir avec le fait de le déguiser à condition que cet habit respecte sa liberté de mouvements (sans recouvrir ses yeux, ses oreilles et sa queue qui lui permettent de communiquer avec vous et ses congénères). Toutefois, si vous tenez absolument à associer vos chers poilus à vos festivités familiales, évitez à tout prix les tenues complètes et autres accessoires (pompons, écharpe, nœud papillon avec élastique, lunettes de soleil, boutons,...) qu'ils pourraient avaler ou qui risqueraient de l'étouffer !
Et enfin, dès que leur comportement traduit des signes de peur ou d'inconfort (oreilles couchées, regard triste, tremblements, grognements,...), fidez-leur immédiatement la paix !

LES VIDÉOS D'ANIMAUX SUR LA TOILE

Faux sauvetages, bêtes sauvages transformées en animaux domestiques, tortures et « jeux » stressants pour l'animal : les vidéos où la souffrance animale est présentée comme un divertissement sont une recette miracle sur Internet. À tel point que certains humains peu scrupuleux en ont fait un véritable business, sur fond de désinformation, de buzz... et parfois, de cruauté animale.

Répertoriées en quatre catégories de gravité croissante (des animaux habillés en êtres humains et contraints de se comporter comme des personnes, aux faux sauvetages - où ils sont mis en danger avant d'être sauvés miraculeusement à la dernière minute - et tortures filmées en direct par leurs propriétaires), ces vidéos sinistres concernent toutes les espèces ! Vous avez déjà sûrement croisé sur la toile d'adorables petits caniches en tutu, batifolant sur deux pattes avec l'entrain d'un enfant qui vient d'apprendre à marcher... Or, un chien, quadrupède par nature, ne renoncera jamais de son propre chef à son mode de locomotion naturel, autour duquel toute son anatomie s'est construite au fil de siècles ! Dans la grande majorité des cas, ce spectacle n'est que le fruit d'un conditionnement douloureux acquis à force d'abus sévères et récurrents.

Ce phénomène, particulièrement répandu en Asie, alimente tout un réseau de plateformes comme Tik Tok, Facebook, Youtube et de comptes Instagram qui profitent largement de leurs retombées sur le dos de ces victimes maltraitées, intentionnellement ou non. Ces "chiens qui marchent" en sont un exemple particulièrement frappant, mais il illustre surtout les nouvelles formes que peut prendre la maltraitance animale à l'ère des réseaux sociaux. Ces mises en scène, qui prêtent à sourire pour qui n'est pas conscient de ces réalités, représentent un vrai vecteur de cruauté envers les animaux.



TOUS RESPONSABLES !

L'attirance de certains pour l'anthropomorphisme révèle notre arrogance et notre ignorance humaines qui nous font croire que les animaux nous imitent. Arrêtons de les humaniser : un animal reste un animal (jamais un jouet ou un accessoire de mode destinés à satisfaire notre bon plaisir)... et un humain, un humain !

Bien que les plus coupables soient évidemment les auteurs de ces diffusions cruelles et intolérables, nous sommes tous responsables : pour dénoncer ces actes de torture barbares, signalez ces publications en masse jusqu'à ce qu'elles soient supprimées !

Oui, comme nous le faisons pour notre nourriture ou nos vêtements, c'est bien à nous, internautes, de garder notre sens critique, de faire attention à notre consommation audiovisuelle en dénonçant ces vidéos honteuses auprès des autorités compétentes (par exemple, sur les portails du Bien-être Animal dans les Régions de Bruxelles-Capitale, Flandre et Wallonie lorsque vous connaissez leur auteur) afin, non seulement, de ne pas augmenter leur visibilité, mais surtout de les boycotter définitivement !

Et surtout, rappelez-vous que sur le web, quand vous likez, vous cautionnez !

Anne Dumortier



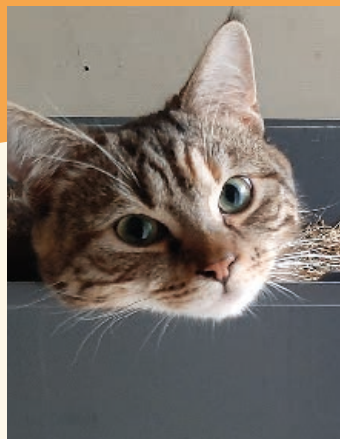
Les heureux



GUILLAUME - Mme R. MASSAGÉ



TENZU - Mme Linda MICHAUX



SWEETIE - Mr Lionel DUPUIS



ROY - Mme Sylvia STOJANOV



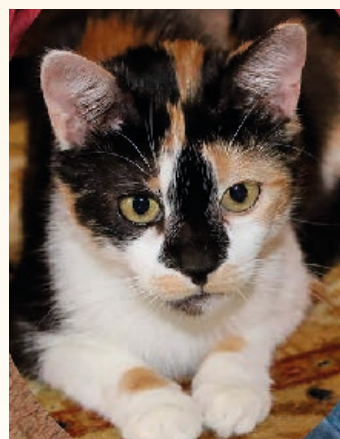
OTIS - Mme Catherine GEORGE



MOUNJA - Mr J. LIMBOURG



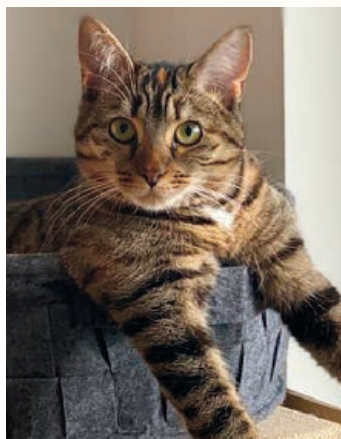
MOON - Mme Ingrid COULON



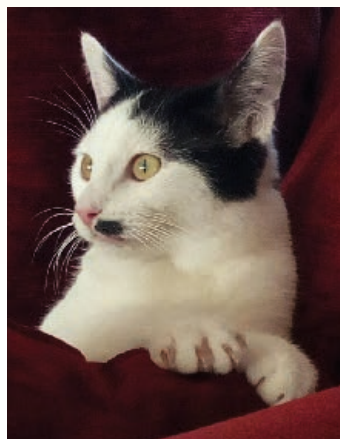
MIMI - Mr Roger CERTYN



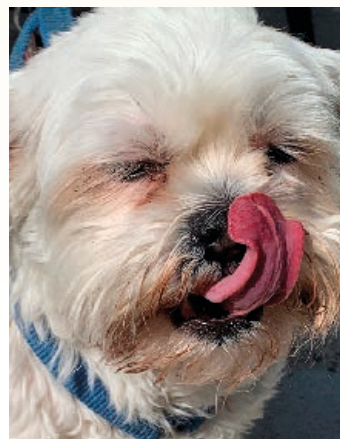
Michelle - Mme N. Van Der EECKEN



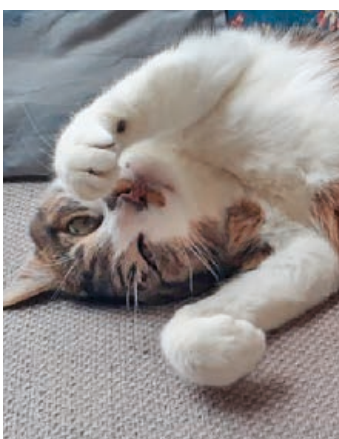
MAKANA - Mme Camille GOOSSE



GATSBY - P. Van GROOTENBRULLE



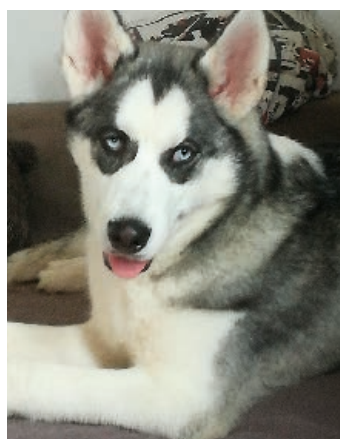
CLOE - Mr Jean-Louis MARQUET



CHACALIN - Mme L. VANHASSELT



CARBONNE - Mr Yvan JACQUET



BENJI - Mr Patrick DUMONT

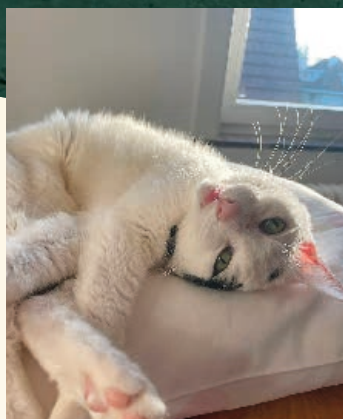


AYA - Mr C. CHRISTIANE

Ils nous ont quittés



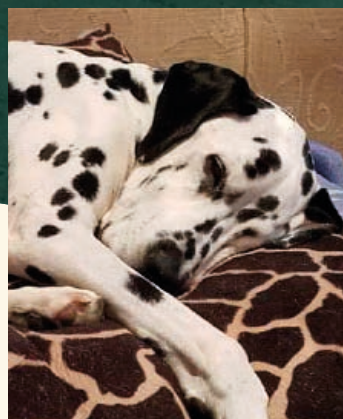
HAPPY, 5 ans et 4 mois
Mme Carine PONDANT



SWEETY, 21 ans
Mr Olivier GILLES



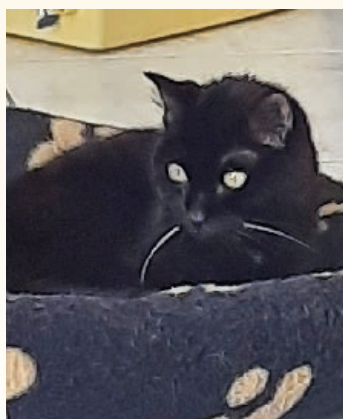
SHORTY, 10 ans et 9 mois
Mme Finja MARTE



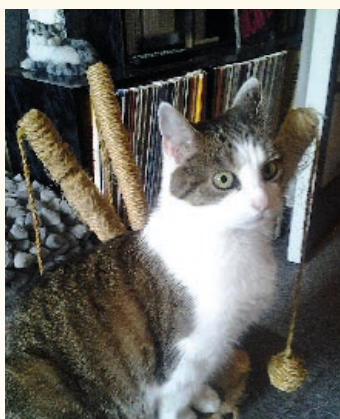
BOBBY - 11 ans et 1 mois
Mme Phourasmy BARAVONG



MONSIEUR, 11 ans et 5 mois
Mme Nancy DE SQMET



MOESHA, 14 ans et 9 mois
Mme Jocelyne COURBET



MIMINE, 14 ans et 4 mois
Mr Philippe DE NIL



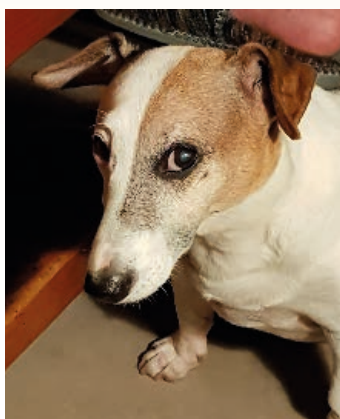
LOUNA, 10 ans et 11 mois
Mr Nicolas NEKKEBROEK



LOLA, 9 ans et 11 mois
Mr Frédéric VASTESAEGER



LITCHY, 13 ans et 11 mois
Mme Martine DEVLEESHOUWER



KOUKI, 16ans et 2 mois
Mme Marie DE NEEF



KENZO, 14 ans
Mme Chantal DIRICQ



JACK, 5 ans et 6 mois
Mr Claude FLON



HUGO, 9 ans et 1 mois
Mme Martine ROUIF



CLEO, 8 ans
Mr Alain SIMON



DARKO, 11 ans et 11 mois
Mr Roland KERSKEN

Ils nous ont quittés



GUCCI, 15 ans
Mr Anthony TUCHELLA



ARES, 9 ans et 1 mois
Mr Jean HUCORNE



SHANA, 15 ans et 11 mois
Mr et Mme GRIFFET-VANDERËET

*Après 15 ans d'amour
Shana nous a quittés.*

*Elle a été tellement
sage qu'elle est repar-
tie au ciel avec Saint
Nicolas.*

Membres donateurs

V O S A V A N T A G E S F I S C A U X

★
MEMBRE
ADHÉRENT
15€

★★
MEMBRE
SYMPATHISANT
25€

★★★
MEMBRE
PROTECTEUR
60€

★
MEMBRE
À VIE
250€

Attention toutefois: aucune de ces cotisations n'est déductible de vos impôts ! Ainsi, pour que les dons que vous nous accordez généreusement puissent être effectivement déductibles de vos impôts, il faut qu'ils atteignent sur une année un montant minimum de 40,00 euros (hors cotisation). Dès lors, si vous effectuez plusieurs paiements sur un même versement (à savoir, par exemple : cotisation, don, calendrier, animaux 3^{ème} âge,...), il est très important de bien y spécifier le montant que vous désirez attribuer à chacune des opérations concernées.

En effet, depuis que nous avons reçu l'agrément du Ministère des Finances, nous avons parfois été confrontés à quelques difficultés car il arrivait que des membres aient

globalisé tous leurs paiements réalisés sur une année alors que certaines catégories d'entre eux ne pouvaient être déductibles (tels que cotisation, calendrier,...).

Comme vous le savez, nous ne sommes pas subsidiés : cette agrément accordée par l'Etat nous permet donc de recevoir plus de dons. Il faut que cela soit un avantage « réciproque », aussi bien pour vous que pour nous : alors que vous bénéficiez d'une réduction d'impôts toujours bienvenue, nous espérons de notre côté recevoir des dons de valeur plus importante afin de nous permettre de mieux assumer tous nos frais toujours plus élevés.

LA TOUX DES CHENILS

OU TRACHÉOBRONCHITE
INFECTIEUSE CANINE

Quelles sont les situations à risques pour les chiens ?

Principalement dans les endroits où vivent ensemble une grande quantité de chiens, comme les chenils, élevages, pensions, refuges, parcs dans les villes, cours d'éducation et d'agility. Cette maladie, excessivement contagieuse, affecte le système respiratoire des chiens.

Quel est l'agent responsable ?

C'est l'association d'une bactérie appelée BORDETELLA BRONCHISEPTICA avec des virus tel le PARAINFLUENZA CANIN (virus de la grippe du chien) ou de l'ADÉNOVIRUS CANIN. C'est une affection respiratoire épidémique multifactorielle : soit la bactérie infecte seule, soit un des virus infecte seul, soit ils agissent en association. Notons que la bactérie Bordetellabronchiseptica est de la même famille que celle qui provoque la coqueluche humaine.

Comment reconnaître cette affection chez mon chien ?

Le symptôme principal est la TOUX. Au départ, cette toux est sèche. Ensuite, à cause de la fièvre, le chien devient très calme et refuse de manger puis, si la maladie se complique, la toux devient grasse : le chien crache les productions glaireuses mais les ravale aussitôt (ce qui fait que les maîtres ne les voient pas nécessairement).

Les chiots sont les plus sensibles à la contagion mais, chez les animaux vieillissant et affaiblis, la maladie est plus grave et se complique d'inflammations chroniques des bronches et, parfois, par des pneumopathies fatales. La température normale chez les chiens est de 38,5° : on parle de fièvre à partir de 39°.

Que puis-je faire pour protéger mon chien ?

Il existe différents vaccins contre la toux des chenils. Certains sont monovalents : ils contiennent soit Bordetelle bronchiseptica seul, soit le virus Parainfluenza seul. D'autres sont bivalents qui associent la bactérie Bp avec le virus Parainfluenza. Les vaccins injectables nécessitent une deuxième injection 3 semaines après la primo-vaccination. Ensuite un rappel annuel est nécessaire pour maintenir la protection. D'autres vaccins sont administrés par voie nasale : dans ce cas, une seule administration protège le chien adulte et aussi le chiot quel que soit le statut vaccinal de la mère. Ensuite une administration nasale annuelle est également nécessaire.

Quel est le temps d'incubation de la toux des chenils ?

Les symptômes apparaissent 3 à 10 jours après la contamination. Il ne faut jamais vacciner un chien qui serait dans cette période d'incubation.

Combien de temps dure la maladie ?

La maladie dure longtemps : jusqu'à 6 semaines si la bactérie Bb s'associe au virus de la grippe. Pendant cette période, le chien reste contagieux pour ses congénères. Une infection causée uniquement par le virus Parainfluenza passe en 2 semaines, la toux reste discrète avec un petit écoulement nasal toujours possible.

En plus des vaccins, comment protéger les chiens vivant en collectivité ?

Il faut assurer une hygiène adéquate des lieux de vie, ventiler les bâtiments, prévoir une quarantaine stricte pour y faire séjourner les animaux suspects, chaque toux libérant des particules contagieuses dans l'air et sur les surfaces du bâtiment. Il faut également éviter les contacts avec les chats, ceux-ci pouvant être porteurs du bacille Bb.

Christiane Loeman,
vétérinaire





LE DESTIN TRAGIQUE

DES POUSSINS MÂLES

Dans l'industrie de l'œuf, le poussin mâle cumule, bien malgré lui, certains « défauts » qui, inmanquablement, en font un des êtres vivants parmi les plus malchanceux qui soient. Il est incapable de pondre, et sa chair trop peu développée ne lui permet pas de rejoindre la catégorie des poulets consommables. À peine né, il est massacré par gazage ou, pire, par broyage. Ce sont ainsi près de 300 millions de poussins mâles qui sont tués chaque année au sein de l'Union Européenne.

À l'origine...

Les poules pondeuses font partie d'une espèce particulièrement performante capable de pondre plus de 200 œufs par an (uniquement destinés à être consommés) sans la présence d'un coq, utile uniquement pour féconder les œufs qui, eux, donneront naissance à des poussins.

Pour produire ces poules pondeuses, une indispensable sélection est de rigueur lors de l'éclosion des poussins dont les femelles uniquement seront élevées. Les mâles « inutiles » sont tués dès leur naissance. Les nourrir influencerait négativement le rendement des exploitations et, comme il s'agit d'une industrie, cette notion prime bien au-delà de tout le reste et, entre autres, du bien-être animal. On en pense ce qu'on veut. Nous, nous avons notre opinion sur le sujet... Les deux méthodes les plus utilisées pour exterminer ces pauvres poussins sont le gazage et le broyage. La première consiste à entasser les « condamnés » dans un sac et de les asphyxier à l'aide de dioxyde de carbone (CO₂). L'opération prend de 1 à 4 minutes. La deuxième méthode est plus cruelle encore, puisque c'est généralement sur un tapis roulant qu'ils se dirigent vers un broyeur. Les pauvres bêtes sont littéralement « hachées » vivantes !

Officiellement, la mort est instantanée (une seconde) mais, bien souvent par manque d'entretien, les lames mal réglées blessent sérieusement les malheureux sans les tuer. C'est alors une longue agonie qui les attend.

Depuis de nombreuses années déjà, les associations de défense animale s'insurgent face à ces procédés pour le moins barbares et bien loin du respect des animaux.

Leurs voix ont été entendues, et de plus en plus de pays ont légiféré pour interdire le broyage et, pour certains, le gazage des poussins mâles.

La science au service des poussins

L'idée de base pour éviter cet ignoble massacre repose sur la détermination du sexe de l'embryon le plus tôt possible et, surtout, avant son éclosion.

À ce jour, deux procédés relativement efficaces ont été mis au point par des entreprises spécialisées.

L'un consiste à réaliser, à travers la coquille, une analyse optique de la couleur du duvet qui varie en fonction du sexe de l'embryon, au moins en ce qui concerne la souche brune (la plus répandue) de poules pondeuses.

L'autre méthode semble plus efficace et plus simple à mettre en place au niveau des éleveurs : le sexage in ovo. Au neuvième des vingt et un jours d'incubation, un trou de 0,3 millimètre est percé dans la coquille (sans danger pour l'œuf) afin de prélever une minuscule quantité du liquide qui protège l'embryon. Mise en présence d'un réactif spécifique, la goutte prélevée révèle, au bout de quelques heures, s'il s'agit d'un fœtus mâle ou femelle avec une fiabilité de plus de 95 %.

Utilisé à grande échelle dans les couvoirs industriels, ce procédé représente un investissement dont la charge financière, selon les professionnels du secteur, engendre une augmentation de l'ordre de 0,2 à 0,5 centime par œuf vendu en magasin. Ce qui n'est pas insurmontable pour les consommateurs compte tenu de la réelle avancée réalisée au niveau du bien-être animal.



Et la Belgique ?

Il faut savoir qu'au sein de notre royaume, comme aux Pays Bas, seule la technique du gazage est utilisée. La Wallonie a toutefois émis un arrêté de loi le 8 juillet 2021 interdisant le broyage afin d'éviter que certaines exploitations avicoles étrangères utilisant cette technique ne s'installent sur son territoire.

Si l'évolution des mentalités s'avère positive dans ce domaine en accordant une réelle et juste importance au bien-être animal, il semble aussi indispensable d'interdire tant le broyage que le gazage des poussins (mais également des canetons femelles dans le cadre de la production du foie gras) et d'obliger les industries intéressées à utiliser le système du sexage in ovo au niveau de la Communauté Européenne qui, il faut le rappeler, a autorisé la technique du broyage en 2009.

L'espoir est réellement permis.

Les pays légifèrent

Les outils existent pour empêcher le massacre indigne de dizaines de millions de poussins mâles et il est du devoir de nos dirigeants politiques de légiférer dans ce sens.

La France vient de sauter le pas, en février 2022, en interdisant le gazage et le broyage sur son territoire. Les professionnels concernés ont jusqu'au 31-12-2022 pour se conformer à la loi, sous peine d'amende, en procédant aux investissements nécessaires pour l'installation du sexage in ovo.

L'Allemagne, quant à elle, a interdit le broyage depuis le 1-1-2022 et encourage l'utilisation du sexage pendant l'incubation à partir de 2024.

De son côté, la Suisse, depuis le 1-1-2020, a prohibé le broyage mais pas le gazage.



Christian De Meyer



*Vos dons sont
notre **unique**
soutien !*

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €



 Belfius BE57 0682 0361 3535  ING BE71 3100 0291 8069



PRIX : 1,50 €

Help Animals



ANDERLECHT

203 rue Bollinckx
1070 Anderlecht
T. 02/523.44.16

Ouvert tous les jours
de 10h00 à 17h00

(Sauf les dimanches et jours fériés)
(HK30230346)



BRAINE-LE-CHÂTEAU

10 rue du Bois d'Apechau
1440 Braine-le-Château
T. 02/204.49.50

Ouvert tous les jours
de 13h00 à 17h00

(Sauf les dimanches et jours fériés)
(HK30224417)

(Uniquement sur rendez-vous)

www.helpanimals.be

info@helpanimals.be - blc@helpanimals.be



facebook.com/helpanimals.be



instagram.com/helpanimalsasbl